

CONSTRUCTIONS ILLICITES À VERBIER

Le lanceur d'alertes a déposé plusieurs plaintes en vain

L'ancien employé de la commune de Bagnes, connu pour avoir dénoncé en 2016 des constructions illicites à Verbier, a déposé de nombreuses plaintes, notamment contre l'ancien président et l'ancien secrétaire de la commune. En vain: le Tribunal fédéral a confirmé les ordonnances de non-entrée en matière. Le lanceur d'alertes a déposé une première plainte pour escroquerie contre les deux anciens responsables en 2022. Le Ministère public valaisan n'est pas entré en matière. L'ancien employé a ensuite continué à saisir la justice contre d'anciens responsables et employés de la commune, ainsi qu'à l'encontre de plusieurs avocats valaisans. Entre 2023 et 2024, il a ainsi adressé pas moins de huit dénonciations pénales aux autorités, tout en se portant partie plaignante au civil (à savoir qu'il demandait à être dédommagé des infractions qu'il alléguait). En vain: le procureur a rendu une ordonnance de non-entrée en matière, qui a été confirmée par les juges cantonaux. Le Tribunal fédéral a suivi sur toute la ligne les décisions cantonales.

Un feuilleton judiciaire

Ce n'est pas la première fois que l'ancien employé de la commune de Bagnes saisissait la justice en lien avec son licenciement. Dans un premier temps, la justice valaisanne avait condamné l'ancien président de la commune et l'ancien secrétaire pour faux dans les titres dans le cadre du licenciement en 2016 de cet employé. Le Tribunal fédéral avait annulé le jugement et renvoyé l'affaire aux juges cantonaux. Ces derniers avaient ensuite acquitté en 2024 les anciens responsables. L'ancien employé avait contesté l'acquittement devant le Tribunal fédéral, qui lui avait donné tort, en estimant qu'il n'avait pas la qualité pour recourir. **ATS**

RACLETTE DU VALAIS AOP

Départ du directeur de l'interprofession

Urs Guntern va quitter son poste de directeur de l'Interprofession du raclette du Valais AOP en mars 2027, l'année de ses 65 ans, selon une information diffusée par le «Walliser Bote». Le quotidien du Haut dit de lui qu'il est «le plus grand spécialiste valaisan du raclette». Le Haut-Valaisan occupe cette fonction depuis seize ans. Il a été nommé juste après la création de cette interprofession, lui qui était auparavant directeur de la Fédération suisse du fromage. Une longue carrière, Urs Guntern a ainsi obtenu la reconnaissance officielle d'origine protégée. Après avoir obtenu l'autorisation de l'AOC du Valais en 1997, les premiers produits ont été commercialisés sur le marché en 2011. A l'époque, le fromage portant l'appellation «raclette valaisanne» n'existait pas aujourd'hui. Actuellement, 27 communes du Valais produisent des fromages d'alpage ainsi que cinq ca-



Le dispositif «Culture et cohésion sociale» a été lancé par deux services chapeautés par le conseiller d'Etat Mathias Reynard. SACHA BITTEL/A

Trois projets d'accès à la culture soutenus

ÉTAT DU VALAIS Trois projets favorisant l'accès à la culture seront soutenus par le canton. Ils ont été choisis parmi les dix reçus dans le cadre d'un premier appel à projets lancé par le Service de la culture et le Service de l'action sociale, chapeautés par le conseiller d'Etat Mathias Reynard.

Ceux-ci s'inscrivent dans le dispositif «Culture et cohésion sociale» lancé en 2025, qui encourage les collaborations entre les milieux culturels, sociaux et sanitaires afin de favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous. «Les trois projets retenus reflètent la diversité des propositions», soulignait vendredi un communiqué.

Les trois projets retenus

Le premier, intitulé «Ensemble, dépasser les freins symboli-

ques», sera mené par la structure La Gare, arts et jeunesse à Monthey. Il proposera sorties au théâtre, ateliers, rencontres avec les équipes artistiques et repas interculturels aux femmes migrantes et à leurs familles.

Avec «Plongeon dans les marges!», l'association Bain de livres, basée à Vernayaz, collaborera avec les structures d'accueil relevant du domaine de l'asile. «A partir d'une offre de lecture multilingue déjà bien implantée, le projet enrichira les rencontres par des activités de médiation telles que la mise en musique, la théâtralisation, la réalisation de podcasts ou de courtes vidéos.»

A Sion, Le Spot, qui s'associe à la fondation MaRaVal (Maladies rares Valais) et à la Ligue valaisanne contre le rhumatisme, fera vivre le

projet de pratique théâtrale «Faire corps», destiné aux personnes vivant avec une maladie rare et à leurs proches.

Nouvelles candidatures possibles

«Cette première sélection confirme la pertinence du dispositif pour faire émerger des collaborations inédites entre les secteurs culturels, sociaux et sanitaires», se réjouit l'Etat du Valais. La mise en œuvre du dispositif se poursuit donc, avec un premier volet qui soutient des initiatives innovantes et un deuxième qui encourage la transformation des structures culturelles valaisannes vers davantage d'inclusion et de représentativité. Un nouveau délai de dépôt des candidatures a été fixé.

ATS

TROISTORRENTS

Une cycliste tuée par un motard

Samedi, peu après 12 h 30, un accident de la circulation s'est produit sur la route du chemin de Remeaux, à Troistorrents. Un motard roulait de Monthey en direction de la vallée d'Illiez lorsqu'il effectua une manœuvre de dépassement et entra en collision avec une cycliste qui circulait normalement en sens inverse. Les secours dépêchés sur place n'ont pu que constater le décès de la cycliste. Le motard a été blessé dans l'accident. Soigné à l'hôpital, il a pu en sortir peu après. La route a dû être fermée à la circulation durant plusieurs heures. Le Ministère public a ouvert une instruction. **YVG**

HAUT-VALAIS

Décès de deux alpinistes

Deux alpinistes ont trouvé la mort jeudi alors qu'ils se trouvaient dans la région du Schalihorn, un sommet qui culmine à 3975 mètres entre le Zinalrothorn et le Weisshorn. Dans un communiqué diffusé vendredi, la police cantonale et le Ministère public valaisan indiquent que ce sont les proches des deux malheureux qui, sans nouvelles, ont donné l'alerte. Un hélicoptère d'Air Zermatt a effectué un vol de reconnaissance et localisé les deux alpinistes. Les secouristes n'ont pu que constater leur décès. L'identification des deux victimes est en cours, annonce encore la police. Le Ministère public a ouvert une instruction, comme il le fait systématiquement en pareilles circonstances. **JVG**



Marché - Ateliers - Musique live - Restauration

Hôte d'honneur: Neuchâtel vins et terroir

22-23.08.2026

École d'agriculture du Valais Châteauneuf

terroirs2026.ch



GRAVÉ DANS MON CŒUR.